

2021/22 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2021-2022

Évaluation régulière :

ITINÉRAIRE EUROPÉEN DES VILLES THERMALES HISTORIQUES

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'évaluation 2021-2022

Rapport d'expert indépendant

Itinéraire européen des villes thermales historiques

Cristina Farinha :

*Expert indépendant du secteur culturel et créatif ;
Chercheur associé, Institut de sociologie Université de Porto*



THE EUROPEAN
ROUTE OF
HISTORIC
THERMAL
TOWNS

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur et n'engagent en rien l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
 - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
 - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
 - 3.1.2 Contexte historique et culturel
 - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
 - 3.2 Liste des priorités d'action
 - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
 - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
 - 3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
 - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
 - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.
 - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
 - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
 - 3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
 - 3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
 - 3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir
 - 3.4 Outils de communication
 - 3.4.1 État des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
 - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, liste des figures, tableaux et documents complémentaires.

1. Sommaire Exécutif

L'itinéraire culturel des Villes Thermales Historiques a fait preuve d'un engagement fort et d'une forte conviction envers la raison d'être, l'objectif et les valeurs du programme. La pandémie actuelle de Covid-19 a eu un impact considérable sur le secteur culturel, touristique et thermal au cours de cette période d'évaluation, mais elle a également ouvert de nouvelles possibilités pour l'itinéraire, notamment en permettant des formes d'interaction plus étroites et nouvelles avec ses membres et en renforçant les tendances sociétales et touristiques qui favorisent les produits et les destinations tels que ceux offerts par les villes thermales. La Route a utilisé activement les moyens numériques et d'autres stratégies de communication pour maintenir et même accroître le dialogue et l'accessibilité à ses membres.

De sérieux efforts ont été faits au cours des dernières années, en tenant compte du retour d'information de l'évaluation précédente. La gouvernance et la gestion ont été rénovées, rendues plus flexibles, et renforcées en termes de ressources humaines ; le nombre et la diversité des membres ont été étendus ; et une série d'activités, de partenariats et de nouvelles opportunités pour la Route ont été tracées, notamment au niveau international.

L'itinéraire et ses membres ont été exemplaires dans la mise en valeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine commun européens ainsi que dans la proposition d'offres de tourisme culturel et d'environnement durable. Cette multitude de thèmes et de champs d'action potentiels présentés par la Route peut être davantage explorée si les ressources humaines et financières sont élargies. Ainsi, la recherche et le développement, les activités culturelles et éducatives, notamment pour les jeunes, peuvent être renforcés et promus au niveau du réseau commun car ils offrent d'excellentes opportunités de coopération et de collecte de fonds. D'autre part, le renforcement de la création de produits touristiques communs et leur communication en tant qu'itinéraire, permettra d'engager les membres et d'interagir directement avec les publics locaux en démontrant les avantages de cette approche européenne commune pour les villes thermales.

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	X	

2. Introduction

L'itinéraire culturel européen des villes thermales historiques (ci-après "l'itinéraire") a été créé en 2009 et certifié par le Conseil de l'Europe en 2010. Il reconnaît la valeur, la singularité et la diversité du patrimoine culturel thermal européen et sa contribution à l'histoire et à l'identité du continent. Elle rassemble actuellement 48 parties prenantes diverses, correspondant à différentes villes et régions thermales, dans 18 pays européens, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Géorgie, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Turquie et le Royaume-Uni.

L'itinéraire est gérée par l'Association européenne des villes thermales historiques (EHTTA), une organisation internationale à but non lucratif créée en Belgique en 2009 et dont le siège est à Spa. Les membres fondateurs sont : Acqui Terme (Italie), Bath (Royaume-Uni), Ourense (Espagne), Salsomaggiore Terme (Italie), Spa (Belgique) et Vichy (France). Ce réseau est en fait le résultat d'un projet de coopération de trois ans intitulé "Thermae Europae", financé par le programme Culture 2000 de l'UE, dans lequel nombre de ces villes étaient partenaires et qui visait à valoriser et à préserver le patrimoine culturel thermal en Europe. Aujourd'hui, il rassemble des villes et des régions qui ont un patrimoine thermal reconnu et sa mission est d'encourager leur développement en harmonie tout en sauvegardant, promouvant et valorisant leur patrimoine culturel.

Tout au long de l'histoire, depuis la préhistoire, les villes thermales ont connu des hauts et des bas. Le thermalisme a connu ses périodes d'apogée dans les traditions romaine, grecque et ottomane, puis aux 18^e et 19^e siècles jusqu'à la période qui a suivi les grandes guerres ; il a ensuite décliné dans la dernière partie du 20^e siècle, pour se renouveler à nouveau dans les années 2000, passant d'un paradigme de lieu de traitement médical, associé aux malades et aux maladies, à un lieu pour tous associé à la santé et au bien-être. La pandémie actuelle de Covid-19, avec son impact négatif dramatique sur le tourisme et le thermalisme, a remis en question la vocation des villes thermales, en ouvrant de nouvelles portes d'opportunités, qui légitiment leur passé et peuvent renouveler leur avenir. Il s'agit donc d'un moment stratégique et essentiel pour évaluer et réfléchir sur le parcours récent et l'avenir de l'itinéraire.

L'itinéraire a fait l'objet de deux évaluations régulières au cours des cycles de certification 2013-14 et 2017-18. Le présent rapport concerne sa troisième évaluation régulière dans le cadre du cycle de certification 2021-22. L'évaluation individuelle de l'expert a eu lieu entre septembre et début décembre 2021. Le Secrétariat de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen des itinéraires culturels (IEIC) a fourni une documentation diversifiée (voir 5. Liste des références) et son soutien. Une collaboration étroite a également eu lieu avec les représentants de l'EHTTA. Le secrétariat, le conseil d'administration, le comité scientifique et certains de ses membres ont donné accès à des documents supplémentaires (voir 5. Liste des références) et ont participé à des entretiens en face à face et numériques, ainsi qu'à des échanges de courriels. Des visites de terrain ont également été effectuées chez deux membres de l'EHTTA du 24 au 26 novembre, à savoir São Pedro do Sul (Portugal) et Chaves-Verin Eurocity (Portugal et Espagne), où diverses parties prenantes ont été rencontrées et plusieurs sites visités (voir annexe 2). L'évaluateur tient à remercier la disponibilité et la coopération de tous les collaborateurs d'EHTTA dans le cadre de cet exercice d'évaluation.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

Le thème de l'itinéraire Culturel Européen des Villes Thermales Historiques continue de répondre dans une très large mesure aux critères fixés par le Conseil de l'Europe dans la résolution CM/Res(2013)67. L'itinéraire aborde et personnifie une multiplicité cohérente de valeurs et de thèmes européens, en présentant un patrimoine culturel et naturel matériel et immatériel diversifié et riche. De plus, le contenu et l'histoire de la Route répondent bien aux tendances et aux besoins actuels du tourisme et de la société, à la recherche de destinations durables et intègre, qui proposent des expériences inscrites dans le patrimoine local, les arts et la culture, la nature, les communautés et les produits locaux, ainsi que la santé, le bien-être et les loisirs. Il convient toutefois de noter que les nombreuses opportunités offertes par le thème de la Route sont autant de défis à relever pour sa gestion, puisqu'il exige des ressources humaines et financières considérables et en constante augmentation pour explorer et exploiter pleinement son énorme potentiel. Néanmoins, l'EHTTA est bien consciente des défis et des opportunités à venir et fait les plans nécessaires pour développer et explorer d'autres connexions, partenariats, sources de financement et activités afin de tirer le meilleur parti de la richesse multidisciplinaire de son thème.

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

En tant que réseau d'itinéraire, il regroupe diverses villes et régions européennes liées par un thème commun qui découle de leurs ressources thermales et de leur identité culturelle. Ces villes et régions possèdent une ou plusieurs sources d'eau minérale qui ont été utilisées pour la guérison et les loisirs depuis les temps anciens. En effet, cette ressource naturelle a été exploitée à différentes fins (baignade, boisson, inhalation) donnant lieu à des bâtiments et infrastructures spécifiques (bains, buvettes, fontaines, salles de pompage, salles et piscines). Pour répondre à l'afflux de visiteurs, ces villes et régions ont investi dans la mise en place des structures et services complémentaires nécessaires, de l'hébergement et de la restauration aux activités sportives, de loisirs, de jeux, artistiques et culturelles. Elles ont ainsi développé une culture commune qui s'est traduite par une architecture et un sens du lieu spécifiques, imprégnés de styles différents au fil du temps, ainsi qu'un "art de vivre" résultant du rassemblement et de l'interaction d'hôtes variés venus de toute l'Europe et matérialisés par diverses pratiques, rituels, produits, outils et connaissances. L'itinéraire capture l'essence de cette identité commune à travers un thème à multiples facettes qui englobe le patrimoine culturel et naturel matériel et immatériel. Enfin, elle présente un potentiel d'extension et d'inclusion de nouveaux membres au sein des pays déjà adhérents ainsi que dans les pays qui ne sont pas encore intégrés, puisque les ressources et le patrimoine thermal sont présents sur la majeure partie du continent européen.

Le thème de l'itinéraire est vaste et a fait l'objet de recherches menées par des experts pour le compte du Comité scientifique de l'EHTTA, mais aussi promues par certains de ses membres. Ces travaux se sont concrétisés sous la forme de projets, de publications et d'événements de diffusion. C'est le cas des recherches sur l'anatomie des stations thermales développées dans le cadre du dossier de candidature retenu par l'UNESCO "Great Spas of Europe" dont la nomination officielle comme site mondial transnational de l'UNESCO a été annoncée en juillet de cette année. Cette candidature a d'abord été discutée au sein des membres de l'EHTTA, puis développée comme une initiative parallèle par plusieurs membres de l'EHTTA, impliquant également l'expert Paul Simons (président du comité scientifique de l'EHTTA). Elle réunit aujourd'hui 11 villes thermales membres de la Route. Par ailleurs, une autre idée de projet pertinente a été proposée en 2017, à savoir le "Thermal Atlas of Europe", un système d'information géographique ouvert visant à cartographier la complexité du

patrimoine thermal en Europe. Ce projet n'a pas réussi à obtenir le financement nécessaire à sa mise en œuvre, malgré quelques tentatives de collecte de fonds auprès de programmes européens tels que Creative Europe et H2020. L'EHTTA continue à chercher des moyens de le mettre en œuvre, car il serait essentiel de faire la lumière sur la multiplicité du thème du patrimoine thermal en Europe et pourrait servir les perspectives d'extension du réseau. Le Comité scientifique a également publié sur le thème de l'itinéraire, notamment dans le cadre des célébrations de la Journée européenne du patrimoine thermal : " Tourisme thermal et patrimoine thermal en Europe " (2018) ; " What'Spa - Un concept à redéfinir " (2019) ; et " Architecture thermale ", notamment l'élaboration d'une carte comparative (2020).

Le caractère multidimensionnel du thème se prête à une myriade de sujets pertinents associés tels que ceux proposés par la direction dans sa communication :¹ "Festivals à profusion" - projections de films, spectacles de musique, de danse et de théâtre, expositions d'arts visuels, festivals d'art, marchés d'artisanat, entre autres événements culturels, sont proposés dans les programmes d'activités de nombreux membres ; "Les stations thermales dans l'Antiquité" - le patrimoine archéologique et mythologique grec, romain et byzantin est présent dans de nombreuses villes et régions thermales ; "Lumière, caméra, action ! - qu'il s'agisse d'être le décor de tournages de films et/ou le scénario de romans, d'accueillir des stars du cinéma et d'autres célébrités, ou de mettre en scène des festivals de cinéma, les liens entre le cinéma et les villes thermales sont récurrents ; "Hop on... the Train" - l'avènement du chemin de fer a contribué à la résurgence du thermalisme, tandis que certaines lignes reliaient diverses stations thermales à travers l'Europe. Des affiches aux impressionnantes gares ferroviaires, l'architecture et le design ont contribué à créer une image et un patrimoine associé considérable. Aujourd'hui, la promotion du voyage lent et durable relie à nouveau les villes thermales et le chemin de fer ; "Le paysage thérapeutique" qui caractérise les villes et régions thermales, des forêts et des montagnes aux parcs et jardins stylisés, utilisés pour les loisirs, les sports, les promenades constituent un environnement naturel préservé privilégié et actuellement très apprécié. Enfin, le thème "Great Food and Drink", ajouté plus récemment, promeut la cuisine durable, les produits locaux de qualité et la gastronomie en tant que partie intégrante des expériences thermales.

Les thèmes cités permettent de développer des initiatives et des projets exemplaires et innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable. Sur la base de certains des thèmes cités, l'EHTTA a publié 3 kits thématiques en anglais et en français intitulés respectivement "Spas dans l'Antiquité" ; "Bien vivre à l'Est" et "Paysages thérapeutiques" qui mettent en valeur et promeuvent ces points forts culturels spécifiques de l'itinéraire.

Le développement de produits touristiques en partenariat avec des agences et des opérateurs touristiques destinés à différents publics - les plus récurrents sont les visiteurs individuels et/ou les couples, ainsi que les familles avec enfants - est une pratique courante parmi les membres. Diverses stratégies, partenariats et forfaits sont conçus et promus au niveau de chaque membre. Les membres portugais visités, par exemple, font partie d'une association nationale (Termas de Portugal) qui promeut conjointement divers forfaits autour de thèmes tels que l'histoire, la nature et le charme. Le membre italien Acqui Terme propose également un "Bonus Destination Acqui" avec plus de 30 forfaits touristiques où les ressources locales et régionales sont associées aux offres thermales. D'autre part, au niveau de la Route, l'EHTTA admet que la collaboration avec les tour-opérateurs est encore émergente et nécessite des efforts supplémentaires. Il y a cependant quelques réalisations à signaler, comme le cas de Fred. Olsen Travel (Fred./portail vacances), l'un des voyagistes les plus établis du Royaume-Uni,

¹ Thèmes et itinéraires cités dans la brochure de l'EHTTA 2021 "Découvrez la Route européenne du patrimoine thermal. Culture - Architecture - Histoire", page 14.

qui fait désormais la promotion de l'itinéraire, et le récent partenariat avec FitReisen, un voyageur allemand. Le "Thermal Pass" est une idée de projet très attendue, pour constituer un produit touristique transnational, reliant diverses villes thermales par un thème commun en Europe. Pourtant, il n'a pas encore obtenu de financement pour être mis en œuvre, malgré une tentative infructueuse de candidature pour le tester via le programme Routes4U impliquant des membres de Grèce, de Croatie et d'Italie. Quoi qu'il en soit, la direction a mis en avant certaines initiatives de communication, notamment en rassemblant et en promouvant conjointement les forfaits touristiques des membres pour 2018, 2019 et 2020. Le site web les présente sous divers thèmes tels que "Expériences thermales pures", "Traditions thermales anciennes", "Expériences gastronomiques", "Événements spéciaux", "Sorties et activités" et "Spa médical". En raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, l'EHTTA a également proposé la mise en ligne, en 2020, d'un "Marché thermal d'hiver" où les visiteurs pourront être reliés à partir d'un portail unique à des offres touristiques variées et à des produits dérivés proposés par les membres. Le membre croate Daruvar a exprimé l'intérêt de créer ensemble des packages touristiques qui impliquent plusieurs pays pour promouvoir leur patrimoine thermal et compléter leur propre offre touristique.

De plus, ces thèmes disposent de beaucoup d'espace pour permettre le développement d'échanges culturels et éducatifs pour les jeunes comme pour les enfants. L'implication des jeunes était l'un des points faibles relevés dans le précédent rapport d'évaluation. La Route et ses membres sont progressivement plus conscients de la nécessité d'investir dans une relation régulière avec les jeunes et les écoles afin de diffuser la culture et le patrimoine thermal dès le plus jeune âge. Les jeunes sont non seulement de futurs clients potentiels mais aussi certainement leurs meilleurs ambassadeurs. De plus, ce n'est qu'en apprenant à valoriser le thermalisme et son patrimoine spécifique, passé et présent, que l'on peut respecter, préserver et profiter de ses bienfaits et de ses enseignements. Ce sont les convictions exprimées notamment par deux des villes thermales visitées, telles que São Pedro do Sul et Chaves, qui non seulement disposent d'infrastructures personnalisées pour le traitement des jeunes mais ont également des liens avec les écoles locales. Toutes deux sont en train d'améliorer leurs installations thermales et de loisirs, ainsi que de recréer leurs sites de bains romains, en prévoyant une relation plus intensive et le développement de programmes spécifiques ciblant cette tranche d'âge et les établissements scolaires à l'avenir. D'autres membres ont également développé des activités telles que des concours avec des étudiants de l'enseignement supérieur, notamment dans le domaine du design, comme les Routes des Villes d'Eaux du Massif Centrale, la région de Karlovy Vary et aussi Vichy qui comprenait une visite à Bath (2018). Par ailleurs, lors des Célébrations@Source, une initiative annuelle de l'EHTTA, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau des Nations unies (22 mars), les villes et régions membres donnent accès à leur patrimoine et à leurs sources curatives sous des formes inhabituelles, telles que des journées portes ouvertes, des offres spéciales, des bars à eau, des promenades guidées et des visites des coulisses. Les publics cibles sont à la fois les résidents locaux et les visiteurs, et certains membres font participer les écoliers. En 2021, les membres de l'EHTTA ont eu l'occasion de demander (numériquement) aux jeunes de leurs villes et régions ce qu'ils pensaient de l'eau, et de l'eau thermale en particulier, grâce au questionnaire "What'spa" élaboré par le comité scientifique qui reste disponible dans toutes les langues de l'association.

Néanmoins, les échanges culturels et éducatifs ont toujours lieu principalement à l'initiative des membres individuellement et ne sont pas encore pleinement explorés au niveau du réseau, ce qui permettrait de renforcer la dimension européenne de la Route parmi les jeunes. L'EHTTA avait prévu d'améliorer cette dimension, mais la pandémie de Covid-19 n'a pas permis de la surmonter complètement. A cet égard, l'Assemblée Générale de juin 2020 a inclus un partage des meilleures pratiques par le Secrétariat de l'IEIC afin de montrer aux membres de l'EHTTA comment d'autres Routes ont abordé l'implication des jeunes afin d'inspirer une

nouvelle réflexion dans le réseau. De nouvelles initiatives pour l'implication des jeunes dans l'Association sont en cours d'exploration et seront l'une des priorités à l'avenir.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Le thème de l'itinéraire illustre la mémoire, l'histoire et le patrimoine européens et contribue de manière pertinente à l'interprétation de la diversité de l'Europe d'aujourd'hui.

La tradition du thermalisme en Europe remonte à l'Antiquité, puisque dans de nombreuses villes thermales subsistent des traces de l'utilisation de leurs sources chaudes par les Romains et même avant. Au fil des siècles, elles ont accumulé un patrimoine architectural impressionnant et varié, depuis les infrastructures liées à l'eau et aux bains jusqu'à une panoplie de bâtiments associés destinés à accueillir et à divertir les curistes, comme déjà cité au point 3.1.1. Ce patrimoine de construction constitue ce qui fait aujourd'hui partie de l'identité commune d'une ville thermale européenne et de son "paysage thérapeutique". En outre, la culture du bain a donné naissance à un riche patrimoine matériel et immatériel lié aux pratiques thermales couvrant les rituels et les traditions, la gastronomie, les histoires, les connaissances et les outils naturels, scientifiques et médicaux, l'artisanat et les œuvres artistiques. Ces riches ressources ont toujours attiré des personnes diverses, notamment des membres de la royauté, des hommes politiques, des intellectuels, des scientifiques et des artistes, faisant des villes thermales des lieux d'inspiration, de développement exceptionnel des connaissances et de la créativité, de rencontres et d'interactions interculturelles et transfrontalières. Au fil des siècles, ces villes ont développé une culture, des traditions et des changements sociétaux qui font aujourd'hui partie de notre mode de vie en Europe. Elles ont également créé le savoir-faire et les infrastructures qui sont liés à la naissance de l'industrie touristique moderne.

Comme nous l'avons déjà analysé au point 3.1.1, le thème est porteur de l'histoire et de la mémoire européennes et sa définition repose à juste titre sur la recherche scientifique et le consensus.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Le thème de l'itinéraire est représentatif de l'histoire et des valeurs européennes communes aux différents pays participants (18 pays européens différents).

Tout d'abord, sur le plan de la gestion, l'EHTTA affirme que sa gouvernance et son fonctionnement sont guidés par les valeurs du Conseil de l'Europe (COE), à savoir les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La majorité des membres sont des municipalités locales ou régionales, des organes démocratiquement élus, représentant les citoyens locaux, dont les représentants siègent à l'Assemblée générale, au Conseil et au Bureau de l'Association. L'Association suit des procédures transparentes et responsables. Le 10^e anniversaire de l'Association (10 décembre 2019) a été célébré en évoquant l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Journée des droits de l'homme).

De plus, le thermalisme en tant que thème véhicule également d'autres valeurs du CoE telles que la diversité culturelle, le dialogue interculturel et les échanges mutuels à travers les frontières. Compte tenu du contexte historique et culturel diversifié mais commun de l'itinéraire décrit ci-dessus (3.1.2), il relie clairement les traces et les histoires du passé au patrimoine actuel, donnant le sentiment d'une communauté culturelle commune aux villes et régions participantes, mais aussi aux visiteurs et aux citoyens européens dans leur ensemble. Il contribue également à encourager l'expérience et la découverte d'un patrimoine culturel européen commun et de ses valeurs, en sensibilisant à la nécessité de le préserver et de le

mettre en valeur. Depuis l'Antiquité, les villes thermales sont des lieux qui accueillent et hébergent des visiteurs divers pour se soigner et améliorer leur bien-être. De plus, les villes thermales, appelées par EHTTA "cafés de l'Europe", ont été des lieux de rencontres et d'expériences interculturelles, où les différents niveaux de la société pouvaient se mélanger et échanger des idées. De cette façon, EHTTA dépeint le thermalisme comme une incarnation des "valeurs européennes" et des "droits de l'homme" qui agissent comme des canaux de compréhension de notre identité culturelle européenne partagée.

3.2 Liste des priorités d'action

Les actions de l'itinéraire culturel européen des villes thermales historiques sont systématiquement liées à son thème et répondent dans une large mesure aux critères énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67.

Il faut saluer la multiplicité et la pertinence des activités proposées tant par la direction que par les membres. Cependant, pour les mêmes raisons que celles exprimées ci-dessus pour le thème de l'itinéraire culturel (3.1), la variété des champs d'action potentiels résultant de l'itinéraire défie la direction en termes de ressources humaines et financières. A cet égard, certaines des activités analysées ci-dessous sont principalement réalisées par les membres individuellement et ne sont pas nécessairement développées et/ou communiquées en tant qu'itinéraire en utilisant les canaux communs du réseau.

Enfin, il convient de reconnaître que la pandémie actuelle de Covid-19 a gravement affecté et continue d'affecter les activités de l'EHTTA et de tous ses membres, le tourisme et le thermalisme ayant été très durement touchés par les restrictions imposées aux voyages, à l'organisation d'activités publiques et à l'utilisation des infrastructures. L'EHTTA a en fait mené une enquête sur l'impact de Covid-19 auprès de ses membres en 2020, dans laquelle ces derniers ont confirmé l'abandon de projets et la perte de revenus - plus particulièrement des événements et de la vente de billets - étant donné que tous les établissements de bains ont fermé. Par conséquent, bon nombre des attentes et des projets du réseau n'ont pas pu être mis en œuvre ni poursuivis en 2020 et 2021. Néanmoins, l'EHTTA et ses membres ont proposé d'autres moyens de rester connectés et de mettre en œuvre un grand nombre des programmes d'activités prévus, principalement grâce à l'utilisation de moyens numériques. L'enquête mentionnée a également confirmé l'augmentation de l'activité en ligne, en particulier des médias sociaux mais aussi des visites en ligne, des webinaires, des blogs/vlogs et des bulletins d'information. L'expérience de la pandémie a donc, d'un autre côté, apporté certains avantages. De nouvelles formes de communication et d'interaction entre les membres de l'itinéraire ont été testées, élargissant ainsi l'accessibilité à ceux qui sont normalement moins présents dans les activités présentiels du réseau (notamment en raison du manque de capacité à voyager) et assurant une couverture géographique plus équilibrée. En effet, ayant une présence plus forte en Europe occidentale, cette partie du continent accueille une bonne partie des activités proposées par le réseau. Par ailleurs, la pandémie a renforcé les tendances des visiteurs touristiques qui légitiment la proposition de thèmes et d'activités de l'itinéraire, liée au tourisme culturel et lent, aux activités de plein air ainsi qu'à la santé et au bien-être.

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

L'itinéraire poursuit un rôle fédérateur permettant de rassembler et de diffuser des connaissances dispersées, notamment en coopérant à la recherche et à l'analyse interdisciplinaire sur le plan théorique et pratique. À cette fin, l'itinéraire et ses membres ont proposé et participé à divers symposiums, conférences scientifiques et débats publics ainsi

qu'à des publications, avec la participation d'experts du comité scientifique (voir 3.1.1), sur des questions telles que l'eau, le thermalisme et la qualité de vie, l'architecture et le patrimoine thermal. La Route a des liens avec diverses universités et centres de recherche à travers ses pays participants, de la Turquie (comme l'Université technique de Bursa) à l'Espagne (un protocole de collaboration a été signé avec l'Université de Vigo en 2018) ; et l'EHTTA est un partenaire associé du projet HERA financé par l'Europe "Le spa européen en tant qu'espace public transnational et métaphore sociale", entre 2019-2022, dirigé par l'Université d'Amsterdam qui agrège plusieurs experts européens. Le projet entend repenser les spas comme un concept central et un objet de débat européen axé sur l'histoire et la mémoire ainsi que sur la littérature et la culture. Ainsi, les activités de l'itinéraire ont montré et illustré comment son thème est représentatif des valeurs européennes partagées par plusieurs cultures européennes tout en revêtant des profils très divers. En outre, la mise en place des Cafés de l'Europe - qui sont issus de l'ancien projet européen "Sources" - ciblant les spécialistes mais aussi le grand public dans un format de débat informel ouvert, est une autre initiative concomitante à cet objectif. Ils ont eu lieu en 2018 et 2021 à Ourense (Espagne) et São Pedro do Sul (Portugal), pendant les AG, et ont permis de discuter de sujets tels que les stratégies de durabilité environnementale dans les destinations thermales et les origines romaines des villes thermales. Enfin, il convient de mentionner l'idée du projet d'Atlas thermal de l'Europe (déjà analysé au point 3.1.1), qui a rassemblé plusieurs partenaires, des centres de recherche et des institutions touristiques, et qui est toujours en attente de financement. À cet égard, il convient de noter que le réseau a eu des difficultés à obtenir des financements pour ses projets de recherche et de diffusion, ce qui l'empêche de remplir pleinement ce critère en exploitant le riche potentiel de recherche et de coopération au développement de la Route. En effet, les ressources existantes et diverses des membres en matière de recherche et de développement, ainsi que les institutions éducatives et universitaires de leurs partenaires, ne sont pas pleinement explorées en vue de promouvoir l'innovation thermique et l'avancement des connaissances en termes de gestion, de préservation et de valorisation du patrimoine.

Du côté des membres, comme nous l'avons dit, beaucoup ont leurs propres unités de recherche et développement qui investissent dans ce domaine de différentes manières. Les membres visités, São Pedro do Sul et Chaves-Verin ont des liens forts avec les universités du Portugal et d'Espagne et tous deux investissent en partenariat pour le développement de cours d'enseignement supérieur sur le thermalisme, y compris un doctorat. Le membre L'itinéraire des Villes D'Eaux du Massif Centrale a coopéré en 2019-2020 avec l'École d'Arts et de Design de Saint-Étienne, dans le cadre d'un projet culturel et de recherche, incluant le développement d'une recherche historique sur le peignoir, notamment dans la perspective du design textile et objet.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Les activités de l'itinéraire analysées contribuent certainement à sensibiliser différents publics, à valoriser et à expliquer l'importance historique de son patrimoine matériel et immatériel et de nos identités communes dans différentes régions d'Europe, y compris dans de nombreux cas dans des zones rurales éloignées. Sa mission et ses activités, de la recherche à la diffusion et à la célébration, s'appuient sur ce principe. Citons par exemple les Journées européennes du patrimoine thermal, lancées en 2018 à Budapest dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel, puis organisées à Baden-Baden et en ligne ; la Journée mondiale de l'eau et les Journées européennes du patrimoine, célébrées par les différents membres sur leurs territoires respectifs, de la Géorgie et de la Turquie à l'Espagne et au Portugal, accompagnées d'efforts de communication conjoints des EHTTA. L'itinéraire tient également compte des conventions et de l'agenda internationaux, y compris les valeurs du Conseil de l'Europe (voir 3.1.3) et l'UNESCO plus particulièrement. Au niveau des membres, les Grands Spas d'Europe

illustrent la manière dont certains membres de l'itinéraire ont présenté une candidature réussie pour devenir un site du patrimoine mondial, répondant ainsi aux exigences de l'UNESCO en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. En fait, la coordination et le bénéfice mutuel de cette initiative et de l'itinéraire lui-même méritent d'être pris en considération par la direction. On peut également souligner le projet de bibliothèque thermale, physique et numérique, qui sera promu par Sao Pedro do Sul ; et le centre international de ressources sur le patrimoine thermal qui est en train d'être développé à Vichy, avec le membre L'itinéraire des Villes d'Eaux et EHTTA.

Toujours dans cette optique, l'EHTTA s'est connectée à des réseaux européens et a pris part à des initiatives et des manifestes collectifs et de lobbying, en étant membre de l'Alliance européenne du patrimoine 3.3 qui la relie au réseau Europa Nostra.

L'itinéraire répond parfaitement à la nécessité de valoriser la mémoire, l'histoire et le patrimoine européen. Une expansion des activités et des références dans tous les pays intégrant le réseau, notamment en Europe de l'Est, donnant une visibilité à leur patrimoine spécifique, serait une valeur ajoutée.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

De nombreuses activités mises en avant par l'itinéraire pour promouvoir cette dimension ont déjà été abordées au point 3.1.1. Il a également été signalé au point 3.2.1 que les membres, notamment les membres visités, ont des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur afin de soutenir et de promouvoir les qualifications thermiques et la recherche ainsi que les opportunités d'emploi. En outre, on peut ajouter que certains membres ont mis en œuvre des échanges de mobilité financés par Erasmus, comme Afyonkarahisar (Turquie), ainsi que des stages d'étudiants portugais et espagnols dans l'entreprise thermale d'Ourense et dans les villes thermales de l'itinéraire des Villes d'Eaux (où des échanges éducatifs avec des jeunes dans le cadre de résidences artistiques au sein du projet Artistic Trips ont également eu lieu). Enfin, l'Eurocité Chaves-Verin a lancé une application-jeu, dont le personnage principal s'appelle "Chavin", pour que les enfants (et tous les intéressés) découvrent l'Eurocité transfrontalière.

Ces exemples rappellent que la plupart des activités ciblant des groupes de jeunes pour promouvoir les échanges ont lieu au niveau de chaque membre. Ces actions ciblent principalement les jeunes de chaque ville ou région thermale ou se déroulent principalement entre deux des pays participants, mais pas tellement à l'échelle européenne. C'est pourquoi l'itinéraire doit continuer à améliorer cette dimension au niveau européen - comme cela fait partie de ses plans depuis le dernier cycle d'évaluation, bien que la pandémie actuelle de Covid-19 ne l'ait pas favorisée.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

La promotion et la mise en valeur des événements et des pratiques culturelles et artistiques par l'itinéraire et ses membres est une prémisse qui constitue la nature des villes thermales. Une myriade de prix littéraires, de festivals de musique et d'autres arts du spectacle, de projections de films, de marchés artisanaux, de loisirs historiques sont proposés dans les différentes villes thermales ; beaucoup d'entre eux ont une longue tradition et sont étroitement liés à l'histoire des villes thermales. Les programmes culturels et artistiques du membre concernent le patrimoine, les pratiques artistiques et culturelles traditionnelles et contemporaines, ainsi que les arts professionnels et amateurs. Bad Kissinger, par exemple,

est le théâtre de festivals de musique de haut niveau pendant l'été. São Pedro do Sul promeut également le Festival da Água (le festival de l'eau) qui propose un programme diversifié allant des concerts en direct aux expositions, avec des activités spéciales pour les enfants. Outre les événements et les festivals, ainsi que l'architecture et les sites archéologiques célèbres des villes thermales, les membres disposent également de lieux culturels et de centres artistiques prestigieux, comme c'est le cas du Centre des arts d'Enghien-Les-Bains, dédié à la création numérique contemporaine, tandis que la ville fait partie du Réseau des villes créatives des arts médiatiques de l'UNESCO. Par ailleurs, les villes intégrant l'itinéraire des Villes d'Eaux avec leur marque "Bathrobe Addicts", ainsi que des artistes, des étudiants et des établissements d'enseignement ont proposé des projets communs envisageant des résidences artistiques et la création de design contemporain (graphique, objet, textile) basés sur le concept que la culture thermale est une source de créativité.

Afin de donner une plateforme commune à toute cette offre culturelle et artistique, une nouvelle section a été créée en 2018 sur le site web de l'EHTTA, à savoir "Festivents" : elle répertorie les événements artistiques et culturels et les festivals tout au long de l'année, profilant ainsi un riche calendrier d'événements de l'itinéraire. Supprimée en 2020 pour cause de Covid-19, cette section devrait revenir en 2022, car elle représente un outil intéressant pour communiquer sur la dynamique culturelle et artistique contemporaine de la Route.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

La stratégie de l'itinéraire a toujours été de promouvoir l'importance de la culture thermale en tant que facteur stratégique pour favoriser le développement territorial durable, du niveau local et régional au niveau européen. Afin de préserver la qualité de l'eau, sa principale ressource, la protection et le souci de l'environnement ont toujours été un principe pour tous les membres. A cet égard, l'ADN des villes thermales est au cœur du tourisme culturel et durable, intégrant la protection et la valorisation de son patrimoine bâti, naturel et immatériel.

Au-delà des activités et des mesures déjà énumérées au point 3.1.1, l'EHTTA a participé à divers salons, marchés et débats touristiques pour représenter et promouvoir l'itinéraire - comme le World Travel Market en 2018-19-20 ; l'ITB Berlin avec son premier stand au pavillon du tourisme médical en 2019 ; et une participation en ligne en 2020 qui s'est avérée très fructueuse et a permis de nombreuses rencontres avec des journalistes et des voyageurs ; Termatalia 2018-2019, où Ourense gère un stand dédié à l'EHTTA ; et le Sommet européen du tourisme de santé au Parlement européen en 2018-19, auquel le président de l'EHTTA a participé en tant qu'orateur. L'EHTTA participe également à divers forums européens et internationaux pour représenter les villes et régions thermales ainsi que pour défendre le tourisme culturel durable incarné par ses membres. Il entretient des liens étroits avec la Commission européenne du tourisme par l'intermédiaire de ses membres, les offices nationaux du tourisme, et il est membre affilié, depuis 2018, de l'OMTNU - Organisation mondiale du tourisme des Nations unies. Dans ce cadre, très récemment, l'EHTTA a été choisie pour participer au programme de travail 2022 des membres affiliés de l'OMT avec un Congrès international sur le tourisme thermal qui se tiendra fin septembre 2022 à Ourense. L'EHTTA participe également au Manifeste du tourisme, une alliance de 70 organisations européennes appelant à une action européenne sur les priorités clés du secteur. Il a également été en conversation avec Eurorail pour développer un produit train-villes thermales - initialement imaginé dans le cadre de l'Année européenne du rail en 2021 -, mais en suspens en raison de la pandémie.

Les membres eux-mêmes poursuivent également la promotion de leurs produits culturels et de leurs préoccupations en matière de durabilité, qu'il s'agisse d'un programme de

thermalisme social (incluant des billets de train) promu en 2018-2020 par la province d'Ourense ; de la visite virtuelle des sources minérales de Bad Kissingen (Allemagne) ; à La Ruta Del Agua/Rota da Água (route de l'eau) qui promeut un produit culturel intégré suggérant l'utilisation de la marche et du vélo dans des sentiers transfrontaliers (éco-vias) et des propositions de tourisme d'expérience comme la route de la contrebande, le tout entre l'Espagne et le Portugal, De plus, comme nous l'avons dit, la durabilité est très importante pour les membres et de nombreuses initiatives et expériences innovantes ont été développées par les membres, notamment les applications géothermiques des sources chaudes, en utilisant les eaux thermales dans les systèmes de chauffage des villes et des bâtiments, afin d'exploiter la chaleur "supplémentaire" de l'eau pour d'autres usages - comme c'est le cas notamment à São Pedro do Sul et Chaves, mais aussi à Bath (Royaume-Uni). Ces meilleures pratiques émergentes dans le domaine de la durabilité ne sont pas encore visibles et ne font pas l'objet d'une communication conjointe au niveau de l'itinéraire. Des partenariats supplémentaires avec des organisations publiques et privées actives dans le domaine du tourisme afin de développer des produits et des outils touristiques ciblant tous les publics potentiels seraient également un avantage, comme le reconnaît l'itinéraire lui-même (voir 3.1.1).

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

L'itinéraire culturel répond dans une très bonne mesure aux critères des réseaux énumérés dans la Résolution CM/Res (2013)67. De la gouvernance et des procédures internes à l'extension et à la diversité des membres du réseau, l'itinéraire fonctionne de manière adéquate. Il convient toutefois de noter qu'à l'heure actuelle, EHTTA se trouve à un tournant de son développement en tant qu'organisation. La direction d'EHTTA est bien consciente que l'augmentation des activités et des perspectives budgétaires, qui permettraient à juste titre d'explorer encore davantage le potentiel de l'itinéraire, nécessiterait des ressources humaines et financières accrues. La direction s'engage donc à trouver un bon équilibre entre la taille de l'équipe et les attentes en matière d'activités et de budget afin de répondre de manière satisfaisante aux besoins des membres et de l'ensemble de l'itinéraire.

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

L'EHTTA a été créée le 10 décembre 2009 sous la loi belge en tant qu'ASBL, une association internationale sans but lucratif. L'association poursuit la mission de "créer et faciliter une organisation européenne permanente pour relier les villes ayant une tradition et un patrimoine thermal reconnu et riche, pour leur permettre de promouvoir leur histoire et de sauvegarder et protéger leur patrimoine thermal culturel tout en définissant des stratégies de marketing et de valorisation à travers des activités créatives et innovantes". D'après la documentation analysée, on peut dire que la gouvernance, la prise de décision et le fonctionnement global de l'organisation suivent des procédures démocratiques et transparentes conformes aux statuts.

Les statuts sont disponibles pour les membres en français et en anglais et ont fait l'objet de changements récents à la suite de l'Assemblée Générale extraordinaire de décembre 2019, lorsqu'elle a fêté ses 10 ans. Il s'agissait de faire passer la durée du mandat du Conseil de 2 à 4 ans, afin de le rendre conforme aux mandats politiques des représentants des membres, et aussi parce que 2 ans étaient trop courts pour entrer dans les dossiers de l'Association ; un autre changement concernait le délai de paiement des cotisations et la possibilité connexe d'exclusion, qui a été ramené de 2 à 1 an, afin d'augmenter la certitude des budgets.

En fait, dès le début de l'année 2019, des changements ont eu lieu en vue de restructurer l'organisation pour améliorer le fonctionnement de la direction. Cela donne une suite positive

à la note d'évaluation précédente sur le manque de moyens humains suffisants. Lors de sa réunion de janvier 2019, le Conseil, l'organe disposant des pouvoirs de gestion administrative les plus larges, a créé le Conseil d'administration de l'EHTTA, un organe décisionnel plus petit qui pourrait agir plus facilement et plus rapidement que le Conseil, plus important. Le conseil d'administration a le pouvoir exécutif de mettre en œuvre la stratégie d'EHTTA et fait le lien entre l'équipe de direction et le Conseil. Il se réunit tous les mois avec le directeur exécutif. En fait, une autre décision prise a considéré l'équipe de direction. Jusqu'alors, l'EHTTA était gérée, en termes exécutifs, par une Task Force², composée de responsables des membres dans le cadre de contrats signés annuellement entre l'EHTTA et les membres respectifs. Dans la même réunion, le Conseil a discuté et approuvé le rôle des coordinateurs pour les différentes tâches assumées par la Task Force, qui dans une réunion suivante en juin, a proposé le nouveau poste de directeur exécutif.

Plus tard en 2019, lors de l'AG d'octobre qui s'est tenue à Spa, 17 membres de l'EHTTA ont été élus pour siéger au Conseil de l'EHTTA (ancien Conseil exécutif) pour 2 ans. Le Conseil de l'EHTTA se réunit trois à quatre fois par an pour élaborer et mettre en œuvre les budgets, les stratégies et les activités de l'association. Le Conseil a ensuite élu le Bureau, pour la période 2019-2021, actuellement composé de : Le président José Manuel Baltar Blanco (Province d'Ourense) ; et les vice-présidents Eric Brut (La Route des Villes d'Eaux du Massif central) ; Lorenzo Lucchini (Acqui Terme) ; Hugo Oliveira (Caldas da Rainha) ; et Paul Simons (Expert, président du comité scientifique de l'EHTTA). Cette AG a également approuvé le nouveau conseil d'administration et le nouveau directeur exécutif. En conséquence, une structure intérimaire a été créée début 2020 jusqu'au recrutement du Directeur Exécutif. Elle était composée de trois personnes - dont Catherine Lloyd en tant que Coordinatrice, qui avait collaboré avec EHTTA dans le passé, et deux anciennes responsables de la Task Force : Marion Vansingle (en charge des finances) et Anne Kaiser (pour la communication). Enfin, suite à un appel public parmi les membres, Simone Zagrodnik a été recrutée en tant que directrice exécutive de l'EHTTA à partir d'août 2020. En plus de la directrice exécutive à temps plein, l'équipe est désormais composée de Catherine Lloyd, à temps partiel, en charge de la communication, des projets et du soutien, et de Marion Vansingle, chargée des finances par La Route des Villes d'Eaux.

En outre, en ce qui concerne la gouvernance, l'EHTTA comprend également un comité scientifique, basé sur le concept d'un "réseau de connaissances" pour aider au développement de l'itinéraire. Il est composé d'experts, certains liés aux membres et/ou aux universités et centres de recherche. Le président est Paul Simons, du Royaume-Uni, qui, en raison de son poste de secrétaire général des Great Spas of Europe, a très récemment démissionné. Il est désormais remplacé par Mario Crecendo, vice-président, d'Espagne. Les autres membres, dont certains ont été ajoutés en 2019, sont Astrid Krueger (Bad Homburg, Allemagne), Christopher Pound (Bath, Royaume-Uni), Barbara Van Der Wee (Belgique) et Karel Kuca (République tchèque). Ses fonctions couvrent l'évaluation indépendante des demandes d'adhésion, l'élaboration de candidatures aux programmes de financement, le développement de projets de recherche et de données et les publications qui en découlent, ainsi que la conception d'événements de diffusion. Il convient de noter, à la suite de l'ancienne remarque d'évaluation susmentionnée, sur le manque de moyens humains suffisants, que le contrat en 2018 de prospection et de recrutement de nouveaux membres auprès de l'un des experts du Comité scientifique (Crecendo Associates) a été considéré négativement. Ce contrat a alors été interrompu. L'ancien évaluateur a recommandé que l'équipe de direction prenne en charge cette fonction. En effet, maintenant qu'un directeur exécutif est en fonction, la prospection et

² En 2018, il était composé de Charlotte Broyart (communication), Luca Bruschi (relations internationales), Raffaella Caria (secrétaire exécutive), Lia Perez Dominguez (attachée de presse), Anne Katherine Liehr (communication).

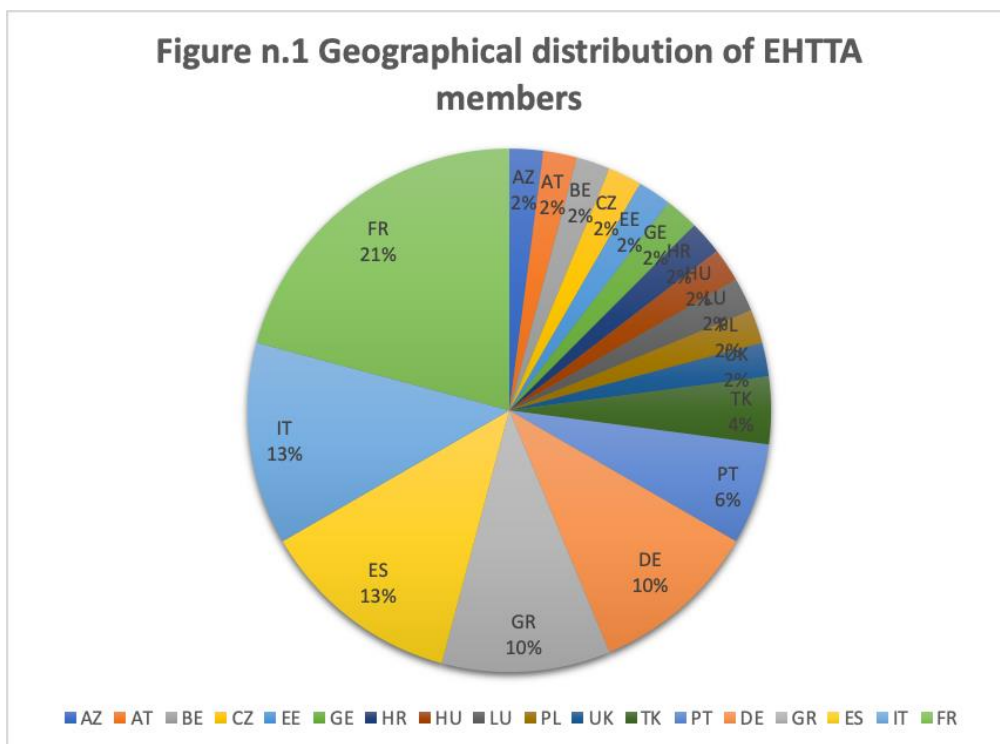
le recrutement peuvent être assumés par l'équipe de gestion (ainsi qu'avec le soutien des membres) et le comité scientifique devrait se concentrer uniquement sur l'évaluation des candidatures, afin de garantir l'indépendance de la procédure. De plus, avec le départ annoncé très récemment de l'ancien président, la composition du comité doit être reconsidérée. En fait, la contribution efficace actuelle des divers experts énumérés ne se reflète pas dans les actions concrètes présentées. Une discussion et une restructuration sont donc nécessaires pour assurer la variété des profils (il reste une légère prédominance de l'expertise en urbanisme et en architecture, déjà notée par l'ancien évaluateur) et des origines géographiques, et pour proposer un plan stratégique rénové et un agenda de recherche et de développement pour les années à venir, avec une interaction renforcée et une bonne utilisation des ressources des membres dans ce domaine (voir l'analyse plus approfondie au point 3.2.1).

En ce qui concerne les finances, pour la période d'évaluation, le budget de l'EHTTA se situe en moyenne entre 150.000 EUR et 200.000 EUR par an. Malgré les variations annuelles, liées aux difficultés d'encaissement de certaines cotisations, en général, les dépenses de l'organisation - en termes de coûts de structure, de voyages et d'activités - sont couvertes par les revenus provenant des cotisations des membres et du parrainage. Cependant, le budget consacré aux activités (événements désignés dans le budget) est très faible par rapport aux attentes de l'organisation et de Route. Il s'élève à 20 000 EUR en 2021 et devrait diminuer au cours des prochaines années.

La première évaluation faisait état de faiblesses provenant d'un budget qui repose essentiellement sur les cotisations de ses membres. Actuellement, la situation demeure, mais elle est atténuée par un parrainage provenant également de l'un des membres (la province d'Ourense) en 2020 et 2021 et également prévu en 2022. Ce parrainage, confirmé annuellement, n'est pas estimé pour 2023, ce qui réduit les prévisions budgétaires et peut remettre en question la viabilité du réseau dans un avenir proche. Les différentes demandes de financement européen présentées n'ont malheureusement pas abouti. Le financement par projet prévu dans la demande Itinéraire reste au niveau des membres et n'est pas géré directement par l'EHTTA. En effet, les ressources financières actuelles, et par conséquent humaines, ne permettent pas de mettre en œuvre les idées de projets existantes. La recherche de fonds au niveau privé et public, y compris européen, est clairement un domaine à reconsidérer et à investir davantage. La restructuration de la direction en 2019 était déjà une étape vers la création d'un poste entièrement dédié qui peut également accorder de l'attention à cette obligation.

3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

En décembre 2021, le réseau compte 48 membres diversifiés de 18 pays, constitués de 36 membres actifs (villes membres) et de 12 membres associés (régions ou associations engagées dans les objectifs de l'association). Il existe également une catégorie de membres internationaux qui n'est pas remplie pour le moment. La répartition géographique des membres est représentée par le graphique n.1 ci-dessous :



Comme le montre le graphique n.1., le pourcentage le plus élevé de membres vient de France (21), suivie de l'Italie (13) et de l'Espagne (13), puis de l'Allemagne (10) et de la Grèce (10), ce qui démontre une plus forte concentration de membres en Europe occidentale et méridionale. À cet égard, la direction est consciente du nombre moins élevé de membres en Europe centrale et du Sud-Est, considérant cette zone géographique comme prioritaire. Néanmoins, des efforts ont été faits afin d'impliquer et d'engager les membres existants de cette partie de l'Europe, comme le démontre la réalisation pour la première fois de l'AG à Galaalti en Azerbaïdjan en mai 2018. Il était également prévu d'organiser une AG à Daruvar en Croatie en mai 2020, mais elle a dû se dérouler sous forme numérique en raison de la pandémie actuelle.

Les critères d'adhésion sont clairement définis et accessibles au public. Les membres doivent remplir cinq critères qui concernent les caractéristiques et la qualité de leur patrimoine culturel, de leurs infrastructures et de leur hébergement. La procédure est plus exigeante en termes de critères pour les membres actifs. L'évaluation des nouvelles demandes d'adhésion est effectuée par le comité scientifique (qui peut inclure une visite du site en plus de l'analyse de la documentation), qui émet une recommandation devant être formellement approuvée par le conseil et ensuite par l'AG. En 2021, un "Members Handbook & Toolkit" a été publié à juste titre, contenant des informations pertinentes pour les membres, y compris des informations sur le programme des itinéraires culturels. En ce qui concerne les critères d'adhésion, il serait souhaitable de discuter de leur pertinence et de leur adéquation au regard des tendances actuelles en matière de patrimoine culturel matériel et immatériel et de tourisme culturel.

3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Par rapport à l'évaluation précédente, le réseau a augmenté considérablement le nombre de membres actifs (de 27 à 36), en gardant à peu près stable le nombre de membres associés (pour être exact, il a diminué de 13 à 12 actuellement). Les 9 nouveaux membres actifs sont les villes thermales de Baden bei Wien (Autriche) ; Bad Ems et Bad Kissingen (toutes deux en Allemagne) ; Caldes da Montbui (Espagne) ; Castrocaldo Terme e Terra del Sole (Italie) ;

Istiaia-Aidipsos (Grèce) ; Ladrek-Zdroj (Pologne) ; Mondorf les Bains. (Luxembourg) ; et Parnu (Estonie). Les deux nouveaux membres associés sont le gouvernorat d'Afyonkarahisar (Turquie) et Clermont Auvergne Métropole (France). Dans le cas du membre associé de Bursa, la municipalité métropolitaine a pris le relais du gouvernement.

Il y a également eu quelques départs depuis la dernière évaluation, concernant Chianciano Terme (Italie) et Pamukkale (Turquie), en tant que membres actifs ; et ANCOT - Associazione Nazionale Comuni Termali (Italie) et Kislovodsk (Russie) en tant que membres associés. Les explications données par le réseau sont les suivantes : la démission de l'ANCOT en raison de problèmes internes ; Chinciano, Pamukkale et Kislovodsk ont été renvoyés en raison de l'absence de paiement des cotisations. La même chose s'est produite avec le seul membre international - comme indiqué ci-dessus au point 3.3.2, au moment de la première évaluation - du Brésil (Poços de Caldas). En outre, entre les deux évaluations, un certain nombre de membres sont entrés et sortis du réseau, à savoir : Archena (Espagne) ; Luso-Mealhada et Monchique (tous deux du Portugal), tous en raison du manque de paiement de leur cotisation. Il a été expliqué que dans ces cas, après une demande d'adhésion engagée et une approbation, aucune cotisation n'a été payée - souvent aussi en raison de changements politiques et de testaments. D'autre part, depuis la dernière évaluation, Fiuggi et Montegrotto Terme, tous deux en Italie, ont été réinscrits sur les listes car leurs cotisations tardives ont été payées.

En ce qui concerne l'extension du réseau, le bilan est franchement positif depuis la dernière évaluation. Malgré le départ et le licenciement de certains membres, un nombre significatif de nouveaux membres actifs a été ajouté, provenant d'une diversité de géographies, y compris d'Europe centrale et orientale - un membre autrichien, un estonien et un polonais ont rejoint le réseau.

Enfin, plusieurs nouvelles demandes d'adhésion sont en cours d'évaluation par le Comité scientifique : les villes thermales de Manciano et Telesse (toutes deux en Italie), Banja Vrucica et Laktasi (toutes deux en Bosnie-Herzégovine), et Lipik (en Croatie), ainsi que l'Agence de promotion du tourisme turc comme membre associé. Cette liste englobe de nouveaux membres potentiels en Europe du Sud-Est et de l'Est, qui sont des zones géographiques moins couvertes par la Route pour le moment, ce qui est un atout. Il y a également eu quelques contacts démontrant un intérêt potentiel pour l'adhésion de Split (Croatie), ainsi que de villes thermales en Slovénie et en Lituanie, ce qui renforcerait à juste titre l'adhésion du côté centre-est de l'Europe.

3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir

Étant très proche de son objectif actuel d'adhésion qui est d'atteindre 50 membres dans 20 pays différents, la direction du réseau est en faveur de la stabilisation et de l'amélioration des activités et des ressources pour travailler avec les membres actuels pour le moment, ce qui est une décision raisonnable. Il est considéré qu'au niveau de l'extension du réseau, des investissements devraient être faits pour recevoir de nouveaux membres de pays où le réseau est déjà présent, bien qu'avec des membres uniques, et où il y a un potentiel pour de nouveaux membres, plus particulièrement de ceux du sud, du centre et de l'est de l'Europe, comme le cas de la Croatie et de la Géorgie, par exemple. Comme indiqué plus haut, des demandes d'adhésion sont en cours d'évaluation de la part de la Bosnie-Herzégovine et de la Turquie et certaines perspectives de demandes entrantes de la part de la Slovénie et de la Lituanie qui augmenteraient à juste titre la couverture de cette partie de l'Europe.

3.4 Outils de communication

L'itinéraire culturel met convenablement en œuvre les lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". Dans cette dimension, il y a eu de très bonnes améliorations depuis la dernière évaluation, en ce qui concerne la disponibilité d'autres langues que l'anglais sur le site web et le matériel de visibilité et la nécessité d'aller au-delà des médias « thermaux » spécialisés pour inclure des médias touristiques plus généraux, plus particulièrement en créant une relation étroite avec les journalistes et les blogueurs, et en investissant dans les réseaux sociaux pour essayer d'atteindre un public plus général et de s'engager davantage avec les membres.

3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

En ce qui concerne les outils de communication externe de l'EHTTA, elle dispose actuellement d'un site web richement mis à jour en anglais avec les 1^{ère} pages d'entrée dans la plupart des langues du réseau. En outre, le réseau est également présent sur divers réseaux sociaux, en langue anglaise, tels que Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et Youtube. Ces comptes d'EHTTA ont une dynamique et des audiences variables, et malgré le fait qu'ils n'ont pas un nombre très important de followers (le compte Facebook d'EHTTA a maintenant 2 406 followers, par exemple) ils permettent de s'ouvrir à de nouvelles audiences et surtout à de nouvelles formes d'interactions avec les membres. Il est intéressant de noter que les résultats de l'enquête réalisée auprès des membres sur les impacts de Covid-19, déjà citée, indiquent que les répondants souhaitent que l'EHTTA partage davantage de contenu sur les médias sociaux, ce qui démontre un intérêt pour l'utilisation des médias numériques. Une Newsletter est également envoyée tous les trimestres. Ces outils numériques ont connu une dynamique et une utilisation accrue en raison de la pandémie actuelle. En outre, en 2020, le processus de rationalisation de l'image de l'association et de l'itinéraire culturel en ligne a été résolu en renommant tous les comptes de médias sociaux, et même le site web "Villes thermales historiques".

Les imprimés de visibilité, comprennent la brochure principale de l'EHTTA en anglais et le dépliant court "trifold" dans toutes les langues de l'Association. Il y a également la nouvelle brochure des itinéraires culturels, comprenant une carte imprimée, traduite dans toutes les langues de l'Association et disponible en azéri, croate, anglais, estonien, français, géorgien, allemand, grec, hongrois, portugais, polonais et espagnol. En outre, il y a également les nouveaux kits thématiques (déjà énumérés au point 3.1.1) et disponibles en anglais et en français. Tous ces matériels peuvent être téléchargés sur le site web. Ils sont également mis à la disposition du public et des professionnels lors des expositions et des foires (citées au point 3.2.5) ainsi que lors des conférences de presse organisées à l'occasion des événements de l'EHTTA. En effet, les événements du réseau (Journées européennes du patrimoine, Journée mondiale de l'eau, 2 AG par an) sont autant d'occasions de communication et de références dans les médias. Mais les médias sociaux sont également activés via des campagnes spécifiques telles que le "Jeudi du thermalisme" et "Redécouvrez les villes thermales historiques" (lancées pour soutenir la réouverture des thermes après le verrouillage).

Les membres ont à leur disposition tout le matériel de visibilité lors des réunions du réseau, mais ils peuvent également imprimer leurs propres fournitures à partir de fichiers PDF fournis par l'Association. Des kits médias sont également fournis. Conformément à la recommandation de la dernière évaluation, en 2019, tous les membres ont reçu un présentoir

"goutte à goutte", conçu autour du symbole de l'EHTTA "les bulles" du logo de la Route, qu'ils sont encouragés à afficher dans leurs centres d'information touristique, avec les dépliants "trifold" originaux. Ces présentoirs ont été vus dans tous les offices de tourisme visités par les membres, comme ceux de Termas São Pedro do Sul, Vidago et Eurocity Chaves-Verin.

En ce qui concerne les médias et la presse, de nouvelles relations ont été établies avec des écrivains spécialisés dans les voyages et des blogueurs, grâce à la présence dans des salons de voyages réputés, comme l'IBT Berlin, qui, lorsqu'ils se déroulent en ligne, permettent aux petites organisations d'être plus visibles. Une relation étroite et régulière est ensuite entretenue via des "cafés de la presse", afin de leur communiquer les dernières nouvelles et de maintenir leur intérêt. Ces agents clés ont un public plus large sur les médias sociaux, qui sont donc considérés à juste titre comme un moyen privilégié d'accroître l'audience de l'EHTTA et d'étendre sa portée en termes de B2C. L'EHTTA a réussi, par exemple, à obtenir que les villes thermales allemandes soient couvertes par le blog de voyage Rachel's Ruminations ; et 6 épisodes présentant différentes villes thermales ont été enregistrés et seront diffusés sur Globetrotter TV au Royaume-Uni et aux États-Unis, ce qui peut toucher au moins un million de personnes lors de la première diffusion et peut aller jusqu'à 9 millions.

Plusieurs efforts positifs ont également été réalisés en matière de communication interne. Le bureau de l'EHTTA informe régulièrement les membres des activités et des événements, ainsi que des informations utiles, par le biais d'une lettre d'information hebdomadaire intitulée "From the EHTTA desk". Un groupe de la Commission Tourisme & Communication a été créé, réunissant des membres ayant des emplois liés au tourisme, au marketing et à la communication, dans le but d'échanger et d'aider l'équipe à réaliser les objectifs de l'Association. Un système de Share File a également été créé en 2020 permettant un échange plus facile entre l'équipe et les membres. Enfin, une remarque concernant les impacts de Covid-19 sur la dimension communication, puisqu'il a été dit que l'utilisation des moyens numériques, notamment l'utilisation accrue des médias sociaux, a contribué à une proximité et un dialogue avec les membres, ainsi qu'une plus grande accessibilité aux événements et activités, notamment en termes géographiques. Des activités spéciales ont également été mises en œuvre, comme des webinaires, afin de créer une plateforme d'éducation et d'échange pour les membres.

Enfin, malgré les améliorations reconnues, certains défis restent à relever dans le domaine de la communication, ce dont la direction est consciente. L'engagement local est encore un domaine à travailler, car l'EHTTA compte principalement sur les membres pour diffuser les contenus localement. Le fait que les contenus soient en anglais est également un obstacle pour obtenir une couverture locale. De plus, les membres doivent faire face à des identités multiples - la leur, celle d'EHTTA et de l'Itinéraire -, ce qui, en termes de communication, représente une complexité en ce qui concerne l'affichage et la visibilité du logo, l'utilisation de la langue, mais aussi la définition de leur propre stratégie de communication et des publics cibles. Les membres visités et avec lesquels nous avons discuté ont déclaré leur intérêt pour l'appartenance à un espace et un marché culturel plus large, l'internationalisation faisant partie de leurs agendas stratégiques. À cet égard, il est essentiel de valoriser cette approche européenne commune et d'en reconnaître les avantages, afin d'obtenir un engagement local dans la communication de l'Itinéraire.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

Les supports et outils de communication de l'EHTTA sont conformes aux exigences d'affichage des logos de l'Itinéraire. Les trois logos de l'association, de l'itinéraire européen

des villes thermales historiques et du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sont placés sur chaque imprimé produit par l'association, des dépliants et brochures au papier à en-tête, en passant par la newsletter, les communiqués de presse et chaque page du site web. Presque tous les messages postés par l'EHTTA sur les médias sociaux comportent le mot #culturalroutes. Le guide et la boîte à outils de l'EHTTA, déjà cités au point 3.3.2, contiennent des informations sur le règlement interne relatif à l'utilisation du logo de l'Itinéraire qui doit être respecté par les membres.

En ce qui concerne la signalétique, le logo des Itinéraires Culturels figure sur des plaques remises à chaque membre de l'EHTTA, placées dans leurs mairies, bâtiments thermaux ou dans les offices de tourisme, comme cela a pu être constaté chez les membres visités. Le logo est bien visible sur chacune de ces plaques. En outre, les membres ont reçu des autocollants pour les portes de leurs centres d'information touristique. Par ailleurs, en ce qui concerne l'affichage des logos de la Route sur leur matériel de communication, par exemple, le membre visité Eurocity Chaves-Verin offre une profusion de brochures, dépliants et vidéos où les logos d'EHTTA et de l'Itinéraire étaient toujours présents. Cet objectif doit continuer à être cultivé parmi les membres afin que ceux-ci non seulement donnent la visibilité nécessaire à l'Itinéraire mais aussi bénéficient de cette appartenance.

4. Conclusions et recommandations

La conclusion générale de ce rapport d'évaluation réaffirme que l'itinéraire Culturel Européen des Villes Thermales Historiques est conforme aux critères d'éligibilité et aux lignes directrices de ce programme du Conseil de l'Europe et qu'il est recommandé pour la certification. Ce dernier chapitre contient un ensemble de recommandations qui résultent des différentes conclusions qui ont déjà été intégrées tout au long de l'analyse.

- 1) Investir dans la collecte de fonds au niveau privé et public - en profitant notamment des possibilités de financement européen pour la coopération et les échanges culturels, notamment ceux des jeunes, ainsi que pour la recherche, le développement et l'innovation - afin d'assurer l'exploration complète du potentiel du thème et du champ d'action de la Route et la durabilité du budget.
- 2) Poursuivre les partenariats stratégiques en vue de la coopération ainsi que du plaidoyer et du lobbying, notamment en renforçant les liens établis avec les réseaux, plateformes et organisations européens et internationaux.
- 3) Investir dans une relation plus étroite avec les autorités nationales, y compris les offices du tourisme, afin de promouvoir et de créer des opportunités pour l'itinéraire des villes thermales historiques, parallèlement aux autres itinéraires culturels.
- 4) Poursuivre la mise en œuvre du projet "Atlas thermal", en assurant le financement nécessaire, afin de cartographier le patrimoine thermal et de promouvoir sa diffusion, ce qui permettra de mieux connaître les nouveaux membres potentiels et les zones géographiques de croissance pour le réseau.
- 5) Reconsidérer la composition du Comité scientifique, dans un souci de diversité des profils et des origines géographiques, tout en discutant d'un nouvel agenda stratégique et d'activités avec une interaction renforcée avec les membres et l'exploration des ressources et de l'expertise des membres. S'assurer que le développement de la collecte de données, notamment sur les impacts de l'itinéraire, est pris en compte, afin de mieux contrôler et d'accéder à des arguments pour le lobbying.
- 6) Reconsidérer la pertinence et l'adéquation des critères d'adhésion actuels au regard des tendances actuelles en matière de patrimoine culturel matériel et immatériel et de tourisme culturel, afin de reformuler et/ou de reconfirmer la procédure de sélection des membres.
- 7) Promouvoir la discussion sur la relation entre les Grands Spas d'Europe et l'itinéraire, afin d'assurer la coordination et les avantages mutuels dans le cadre d'une stratégie commune.
- 8) Investir davantage dans les activités culturelles et éducatives pour les jeunes, ainsi que pour les enfants, en promouvant la dimension européenne par le biais de stages, d'échanges et d'activités de volontariat conjoints et transnationaux et en tirant parti des possibilités de financement européen existantes.

- 9) Reprendre la plateforme "Festivents" ou créer des outils similaires pour communiquer conjointement la diversité et la richesse des activités culturelles et artistiques des membres, en veillant à ce que leurs propres événements soient promus en tant que réseau tout en les encourageant à utiliser le logo de l'itinéraire sur leur communication. Explorer également les possibilités de développer des projets de coopération artistique et culturelle au niveau du réseau, en promouvant l'innovation et l'utilisation du design et de la créativité parmi les membres.
- 10) Développer davantage les activités et les références de l'itinéraire dans tous les pays intégrant le réseau, notamment en Europe centrale et orientale, en donnant une visibilité à leur patrimoine culturel spécifique.
- 11) Promouvoir le marketing croisé au sein du réseau, en encourageant la coopération et le développement de produits communs entre les membres de l'itinéraire ainsi qu'entre les différents itinéraires culturels. Poursuivre la réalisation de projets tels que le "Thermal Pass", qui peuvent assurer une promotion conjointe transnationale ainsi qu'un engagement direct de l'itinéraire auprès des publics locaux.
- 12) Donner de la visibilité et promouvoir conjointement les efforts et les initiatives en matière de durabilité qui ont déjà lieu au niveau des membres, en créant de nouveaux produits et campagnes communs pour promouvoir le tourisme vert au sein de la Route, tout en soutenant les membres pour promouvoir une approche intégrée du développement durable, en partageant les pratiques communes et les meilleures.

CRITERES		Recommandations évaluation précédente 2017-2018	L'itinéraire a-t-il donné suite à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations évaluation actuelle 2021-2022
			OUI	NON	
<i>I. Thème de l'itinéraire culturel</i>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>II. Priorités d'action</i>	<i>Coopération en matière de recherche et de développement</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4)
	<i>Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens</i>	1. Il serait intéressant de promouvoir les échanges et les stages de jeunes dans diverses villes thermales. Ils peuvent être financés par Erasmus+.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8)
	<i>Pratique contemporaine</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9)

	de la culture et des arts				
	Tourisme culturel et développement culturel durable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
III. Réseau de l'itinéraire culturel	2. Le budget est limité ne permettant pas de mener à bien les projets ni de disposer de moyens humains suffisants. Il faut espérer que les demandes de financement européen soumises seront acceptées. L'examen des demandes d'adhésion devrait être effectué par le réseau responsable et ne pas rester une "sous-traitance".	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1) 2) 3) 5) 6) 7) 10)	
Outils de communication	3. L'implication de la presse générale et des médias est insuffisamment développée. L'Année européenne du patrimoine culturel devrait être l'occasion de communiquer sur la dimension culturelle. Les supports de communication doivent être renforcés. Le site web et les documents devraient être disponibles en plus de l'anglais, également en français, comme c'est le cas pour l'IEIC. 4. Les villes thermales doivent entreprendre une promotion réciproque. Un présentoir ou une étagère pourrait être dédié au réseau dans chaque office de tourisme, avec sa future brochure bilingue et les dépliants des autres villes. Il pourrait également figurer sur les bornes interactives. Elle pourrait être centrée sur le projet "Thermal Pass".	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11) 12)	

5. Liste des références

- Conseil de l'Europe, Comité des Ministres, Résolution CM/Res(2013)67 révisant les règles d'attribution de la certification " Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ".
- Conseil de l'Europe, Gestion des itinéraires culturels : de la théorie à la pratique, 2015
- Site des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, www.coe.int/en/web/cultural-routes
- Conseil de l'Europe, Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels, Lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".
- Programme des itinéraires culturels du CE, Lignes directrices pour les évaluations par des experts indépendants des itinéraires culturels certifiés du CE et des candidats à la certification, 2021.
- Programme triennal d'activités de l'EHTTA
- EHTTA 10 ans
- Rapport d'activité annuel de l'EHTTA, 2018, 2019, 2020
- Brochure de l'EHTTA "Découvrez la Route européenne du patrimoine thermal, 2020, 2021
- Cycle de certification 2020-21 de l'EHTTA, Document 1
- EHTTA, Crecente, Mario ; Soutelo, Silvia ; Simons, Paul "Tourisme thermal et patrimoine thermal en Europe. The Case of EHTTA", Comité scientifique, 2018
- EHTTA, Crecente, Mario; Carballo, Neira ; Simons, Paul "What'spa ? SPA : Un concept à définir", Comité scientifique, 2019
- EHTTA, Crecente, Mario ; Simons, Paul ; Foederer, Andreas "Architecture thermique (avec carte)", Comité scientifique, 2020
- Communication EHTTA 2021
- Dépliant et carte de l'itinéraire culturel de l'EHTTA, anglais, français, allemand, grec, portugais et espagnol.
- EHTTA, Liste des membres, 2021
- Manuel et boîte à outils des membres de l'EHTTA, 2021
- Rapport sur les événements 2019 de l'EHTTA
- Kits thématiques de l'EHTTA : "Mangez bien, vivez bien" ; Les stations thermales dans l'Antiquité ; "Paysages thérapeutiques".
- Forfaits touristiques EHTTA, Découvrez le patrimoine thermal de l'Europe, 2018, 2019, 2020
- Secrétariat de l'EHTTA, L'avenir de l'EHTTA.
- Statuts de l'EHTTA
- Rapport d'évaluation de l'itinéraire culturel de l'EHTTA, Giuseppe Settanni, Cycle d'évaluation 2013-14
- Rapport d'évaluation de l'itinéraire culturel de l'EHTTA, Danièle Kuess, Cycle d'évaluation 2017-18
- Site web de l'EHTTA, www.ehtta.eu
- Eurocity Chaves-Verin, Ruta Termal y del Agua/Rota Termal e da Água
- Eurocity Chaves-Verin, Destination BioSanté
- République de Croatie, Ministère de la Culture, Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, 2020.
- Routes des Villes d'Eaux Massif Central, Projet Healps 2, INTERREG Espace Alpin
- Routes des Villes d'Eaux Massif Central, Addicts du Peignoir et Projet Culturel
- São Pedro do Sul, A. Nazaré Oliveira, Termas de S. Pedro do Sul, Palimage, 2002
- São Pedro do Sul, João Mendes Ribeiro, João Gomes da Silva, Termas Romanas de São Pedro do Sul, NMB, 2021
- São Pedro do Sul, Montanhas Mágicas, Guide du tourisme de nature, ADRIMAG, 2017.
- Xunta de Galicia, Ribeira Sacra, les gens peignant le paysage, candidat à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2021.

Tous les documents requis pour l'évaluation ont été dûment soumis par l'itinéraire culturel.

6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau

Visite sur le terrain, du 24 au 26 novembre 2021, en compagnie de la directrice exécutive de l'EHTTA, Simone Zagrodnik.

Mercredi 24 novembre

12.00 Réunion et déjeuner de travail avec le directeur exécutif de l'EHTTA, Simone Zagrodnik, dans les environs de l'aéroport de Porto.

13.30 Conduite à Termas de São Pedro do Sul

14.30 Enregistrement à l'INATEL Palace S. Pedro do Sul

15.30 Réunion avec le vice-maire de São Pedro do Sul, Pedro Mouro, et Termalístur / Termas de S. Pedro do Sul, Victor Leal (Président) et Fátima Saraiva (Relations publiques)

17.00 Conférence numérique sur l'histoire de la ville thermale de São Pedro do Sul et entretien avec Eduardo Nuno Oliveira, site muséologique des bains romains

17.30 Visite et expérience thermale au "Rainha D. Amélia Spa".

20.00 Dîner à l'hôtel Vouga avec le propriétaire de l'hôtel et l'équipe de Termalístur : Victor Leal, président, et Fátima Saraiva, relations publiques.

Jeudi 25 novembre

9h00 Départ pour la ville de São Pedro do Sul et visite guidée à pied par la responsable du tourisme Fátima Ferreirinha Carvalho de l'hôtel de ville (ancien monastère franciscain de São José), de la chapelle de São Sebastião, de la Rua Direita, du théâtre Jaime Gralheiro, du palais Reriz. Place de la République, église principale et parc municipal de Nogueiras. Retour à Termas São Pedro do Sul

11.00 Visite du site muséologique rénové des Bains romains

11.30 Thé et rencontre avec David Homem, entrepreneur "Emotions & Balance"/Pension David

12.00 Visite à pied du site thermal, arrêt à l'information touristique, à la source d'eau, aux installations de boisson, à la salle muséologique de Rainha D. Amélia

12.30 Visite des installations modernes Balneário Dom Afonso Henriques (installations de traitement)

13.00 Déjeuner à l'Hôtel Rural Villa do Banho avec l'équipe de Termalístur : Victor Leal, président, et Fátima Saraiva, relations publiques.

14.30 Départ pour Vidago

16.00 Rencontre avec Nerea Perez de l'EuroCity Chaves-Verín et visite de l'hôtel Vidago Palace Spa et des bâtiments thermaux / Angelo Botelho, ainsi que dégustation de l'eau et compostage du passeport Ruta del Agua.

16.45 Accueil à l'office du tourisme de Vidago, Sandrine Alves

17.00h Visite de la balnéaire pédagogique de recherche et développement des pratiques thermales par Joaquim Esteves de Chaves Termas.

18.30 Conduite à Chaves et enregistrement à l'hôtel Forte de São Francisco

20.30 Dîner au restaurant Carvalho avec le président du comité scientifique de l'EHTTA, Mario Crecente, et les représentants d'EuroCity, Pablo Rivera Bua et Nerea Perez.

Vendredi, 26 novembre

9.00h Visite de Chaves Termas & SPA, guidée par Fátima Pinto (Directrice) Visite à pied des installations de traitement et de spa, voir et expérimenter le patrimoine thermal, goûter les eaux.

11h30 Départ pour la frontière luso-espagnole et visite du siège d'Eurocity, situé dans l'ancien poste de douane espagnol. Présentation du travail d'Eurocity et de "La Ruta Termal y del Agua", entretien avec les directeurs Pablo Rivera Bua et Nerea Perez.

13.00 (heure PT) Conduite à la ville de Verín et déjeuner au Restaurant Zapatillas avec l'équipe d'Eurocity

14.30 (heure PT) Rencontre avec le maire adjoint de Verín, Diego Lourenzo Moura et visite du musée Claustro Mercedarios guidée par Luis Congil

15.15 (heure PT) Conduite et visite des ruines des installations de bain de Caldeliñas (Verín), avec Luis Congil

17. 00 (heure PT) Route et visite du site et du parc de Cabreiroá (Verín)

18.00h (heure du PT) Fin du programme et retour en voiture à Porto

Entretiens/discussions numériques et échanges d'e-mails

30 novembre, Catherine Lloyd, responsable de la communication et du soutien de l'EHTTA.

1er décembre, Membre Daruvar/Croatie, Office du tourisme Daruvar-Papuk Directeur, Ivana Plažanin

2 décembre, Conseil d'administration de l'EHTTA, Président Manuel Baltar, Vice-président Eric Brut et Vice-président Lorenzo Lucchini

2 décembre, Membre La Route des Villes d'Eaux du Massif Centrale/France, Directeur Général, Eric Brut et Responsable de la Coopération Européenne et Responsable Financier de l'EHTTA, Marion Vansingle

2 décembre, Membre Acqui Terme/Italie, Assesseur au Tourisme, Raffaella Caria

7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'ÉVALUATION À DESTINATION DE L'EXPERT							
QUESTIONS					Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)
3.1 THEME	1	Le thème de l'itinéraire représente-t-il une valeur commune (historique, culturelle ou patrimoniale) à plusieurs pays européens ?	Y				
	2	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour les échanges culturels et éducatifs entre jeunes ?	Y				
	3	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	Y				
	4	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour le développement de produits touristiques culturels ?	Y				
	5	Le thème a-t-il été recherché/élaboré par des universitaires/experts de différentes régions d'Europe ?	Y				
3.2 CHAMPS D'ACTION	3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plateforme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs/thèmes culturels européens ?	Y			
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de rassembler des connaissances dispersées ?	Y			
		8	L'itinéraire montre-t-il comment ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	Y			
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	Y			
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et de centres de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	Y			
		11	L'itinéraire dispose-t-il d'un comité scientifique multidisciplinaire ?	Y			
		12	Le Comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	Y			
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau théorique ?	Y			
	14	Le Comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau pratique ?	Y				
	3.2.2 Mise en valeur de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	Y			
		16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	Y			
		17	Les activités de l'itinéraire permettent-elles de promouvoir le label de certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?	Y			
		18	L'itinéraire fonctionne-t-il en conformité avec les chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	Y			
		19	Les activités de l'itinéraire permettent-elles d'identifier, de préserver et de développer les sites du patrimoine européen dans les destinations rurales ?	Y			
		20	Les activités de l'itinéraire permettent-elles d'identifier, de préserver et de développer les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		N		
		21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		N		

		22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et du développement durable ?	Y			
		23	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles sa signification historique et soulignent-elles ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	Y			
		24	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, la protection et la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention culturelle européenne, Convention de Faro, Convention européenne du paysage, Convention du patrimoine mondial, ...) ?	Y			
	3.2.3 Échanges culturels et éducatifs de jeunes Européens		25	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	Y		
			26	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle grâce à la visite de lieux divers ?	Y		
			27	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges de jeunes de différents milieux sociaux et régions d'Europe ?		N	
			28	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration aux établissements d'enseignement à différents niveaux ?	Y		
			29	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur les expériences personnelles et réelles grâce à l'utilisation de lieux et de contacts ?	Y		
			30	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?		N	
			31	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération impliquant des établissements d'enseignement à différents niveaux ?	Y		
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines		32	Les activités culturelles de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre les différentes expressions artistiques des pays européens ?	Y		
			33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques qui établissent des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	Y		
			34	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles les pratiques culturelles et artistiques contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	Y		
			35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs et les professionnels de la culture à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?	Y		
36			Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre les diverses expressions culturelles et artistiques des différents pays d'Europe ?	Y			
37			Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques qui explorent les liens entre le patrimoine et la culture contemporaine ?	Y			
38			Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en valeur les pratiques les plus innovantes et créatives ?	Y			

3.2.5	Tourisme culturel et développement culturel durable	39	Les activités culturelles de l'itinéraire relient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ? ***	Y		
		40	Les activités de l'itinéraire (en rapport avec le développement du tourisme culturel durable) contribuent-elles à la formation de l'identité locale, régionale, nationale et/ou européenne ?	Y		
		41	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement d'un tourisme culturel durable) impliquent-elles activement 3 moyens majeurs pour faire connaître leurs projets culturels : presse écrite, diffusion et médias sociaux ?	Y		
		42	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les communautés et les cultures urbaines et rurales ?	Y		
		43	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les régions développées et défavorisées ?	Y		
		44	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	Y		
		45	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les cultures majoritaires et minoritaires (ou natives et immigrantes) ?		N	
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	Y		
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	Y		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	Y		
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, services ou activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	Y		
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le domaine du tourisme ?	Y		
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils le long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et les impacts économiques de l'itinéraire sur les territoires traversés ?		N	
		3.3	RÉSEAU	52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	Y
53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?			Y		
54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire était-il fondé sur une base scientifique ?			Y		
55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans tout ou partie de ses projets ?			Y		
56	Le réseau est-il financièrement viable ?			Y		
57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE...) ?			Y		
58	Le réseau fonctionne-t-il de manière démocratique ?			Y		
59	Le réseau précise-t-il ses objectifs et ses méthodes de travail ?			Y		
60	Le réseau précise-t-il les régions concernées par le projet ?			Y		
61	Le réseau précise-t-il ses partenaires et les pays participants ?			Y		
62	Le réseau précise-t-il les champs d'action concernés ?			Y		
63	Le réseau précise-t-il sa stratégie globale à court et à long terme ?			Y		
64	Le réseau identifie-t-il des participants et des partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et/ou dans d'autres pays du monde ?			Y		

		65	Le réseau fournit-il des détails sur son financement (rapports financiers et/ou budgets d'activités) ?	Y		
		66	Le réseau fournit-il des détails sur son plan opérationnel ?	Y		
		67	Le réseau joint-il le ou les textes de base confirmant son statut juridique ?	Y		
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	Uniquement pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe.	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	Y		
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	Y		
		70	L'itinéraire dispose-t-elle d'un site web dédié ?	Y		
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	Y		
		72	Le site est-il disponible dans d'autres langues ?	Y		
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le web 2.0 ?	Y		
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	Y		
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	Y		
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	Y		
		77	Le titre d'"Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les pages web, les publications, etc.)	Y		
		78	Le logo de la certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	Y		
79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et position) ?	Y				
80	Les logos (Itinéraire culturel + logo de certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	Y				
81	Le logo de certification du Conseil de l'Europe figure-t-il sur les panneaux de signalisation indiquant l'itinéraire culturel ?	Y				
SCORE				75	6	

Note :
 Veuillez insérer 1 pour chaque réponse positive et 0 pour une réponse négative. Vous verrez votre score total en bas de la colonne.
 *Par exemple, arts visuels, arts du spectacle, artisanat créatif, architecture, musique, littérature, poésie ou toute autre forme d'expression culturelle.
 **Particulièrement en termes de formation des jeunes Européens dans les domaines concernés.
 ***Que ces domaines comprennent les arts visuels, les arts du spectacle, les métiers créatifs, l'architecture, la musique, la littérature ou tout autre domaine.

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, liste des figures, tableaux et documents complémentaires.

Liste d'acronymes

AISBL- Association Internationale Sans But Lucratif
AT - Autriche
AZ - Azerbaïdjan
BE - Belgique
COE - Conseil de l'Europe
CZ - République tchèque
DE - Allemagne
EE - Estonie
IEIC - Institut Européen des Itinéraires Culturels
EHTTA - Association européenne des villes thermales historiques
ES - Espagne
UE - Union européenne
FR - France
GA - Assemblée générale
GE - Géorgie
GR - Grèce
RH - Croatie
HU - Hongrie
IT - Italie
LU - Luxembourg
PT - Portugal
PL - Pologne
TK - Turquie
UNESCO - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UK - Royaume-Uni
USA - États-Unis d'Amérique

Liste des graphiques

Graphique n.1 - Répartition géographique des membres de l'EHTTA